



SOMME TOUTE RHÔNE-ALPES

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 31 décembre 2012

Données disponibles au premier trimestre 2013

Les éléments à retenir :

Page 2 : L'emploi

- Taux d'emploi direct de TH en ETP pour 2010 (secteur privé) : 3,0% (+0,1 en un an)
- Taux d'emploi direct de TH au 1er janvier 2010 (secteur public) : 4,8%
- 348 376 offres d'emploi enregistrées sur l'année 2012 par Pôle emploi (baisse de -7,6% en un an)

Page 7 : Le chômage

- Taux de chômage au 4ème trimestre 2012 : 9,2% (+0,8 point en un an)
- 431 303 demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) au 31 décembre 2012 (+10,0% en un an)
- 9 366 personnes accompagnées par Cap emploi en 2012

Page 10 : Le maintien

- Nombre de maintiens réalisés en 2012 : 3 372

Le contexte régional

L'activité économique de la France à fin 2012 est à l'image de la zone euro, plutôt en stagnation et ce depuis deux ans. Au sein de ce contexte atone, la région Rhône-Alpes a mieux fait face en début d'année 2012 que d'autres régions. L'investissement des entreprises y a marqué une certaine résistance et la grande exportation a affiché de bons résultats. Une cinquantaine de grands témoins de l'économie rhônalpine ont établi un rapport des « Perspectives 2013 » au sein de la CCI : il en ressort que « certaines entreprises et certains secteurs comme le luxe, le tourisme, le numérique, l'aéronautique, l'environnement ou le médical enregistrent ou prévoient de bonnes performances ». Cependant, la région Rhône-Alpes, tant pour les exportations que pour l'emploi et le chômage, est davantage touchée en fin d'année.

Dans ce contexte, l'emploi en Rhône-Alpes reste malgré cette aggravation au quatrième trimestre, toujours bien placé par rapport au niveau national. Le taux de chômage y est toujours inférieur d'un point à celui de la France métropolitaine, atteignant les 9,2% au quatrième trimestre 2012, contre 10,2% en France métropolitaine. Cette situation de la région Rhône-Alpes semble être notamment due au dynamisme de son secteur tertiaire. Les seules régions à afficher un meilleur taux de chômage sont l'Île de France, avec 8,8% (seulement 0,5 point d'augmentation en un an), la Bretagne et les Pays de la Loire, à 9,0% chacune. En Rhône-Alpes, ce taux a augmenté de 0,8 point, autant qu'en France métropolitaine. Parallèlement, les effectifs de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sont en augmentation de 10,0% entre les deux fins d'année 2011 et 2012.

Cependant, on observe des disparités infrarégionales habituelles. Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ont les taux de chômage les plus faibles de la région (respectivement 7,5% et 7,9%) et l'Ardèche, la Drôme et la Loire ont un taux élevé, qui, de plus, continue de croître plus rapidement que dans les autres départements (taux respectifs de 11,1%, 11,4% et 10,4% pour une croissance de 1,1 point dans la Drôme et 1,0 dans les deux autres départements). Ce chômage continue de toucher davantage les âges extrêmes : les personnes âgées de plus de 50 ans les jeunes de moins de 25 ans représentent plus d'un tiers (35,2%) de l'ensemble des demandeurs en recherche active et progressent très fortement (respectivement +29,6% et +23,5%). Par ailleurs, le nombre de chômeurs de très longue durée (2 ans et plus), qui représente 17% de l'ensemble, continue d'évoluer fortement en un an (17,4%).

Par ailleurs, dans le domaine public, Rhône-Alpes est la région où le nombre d'emplois publics est le plus faible en France après les Pays de Loire et l'Alsace, avec 78 fonctionnaires en activité pour 1 000 habitants, contre 85 dans le reste du pays.

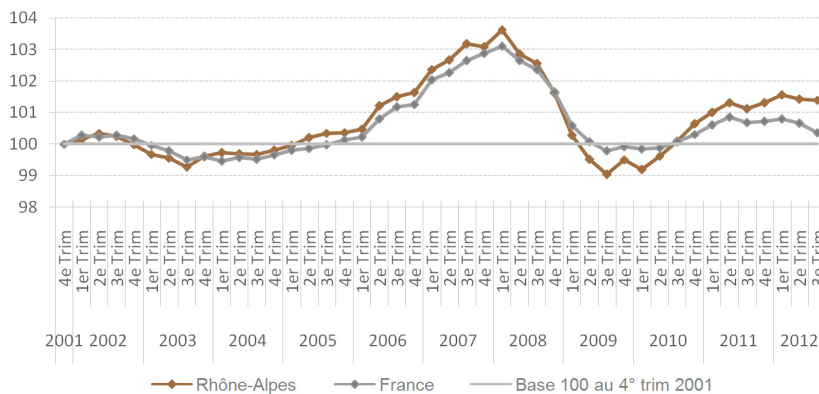
L'emploi

● L'emploi salarié privé

L'emploi salarié rhônalpin a depuis le troisième trimestre 2010 récupéré une meilleure dynamique que celui de l'ensemble du territoire métropolitain (il affiche une hausse de 0,3% entre les troisièmes trimestres de 2011 et 2012) alors qu'en France la tendance est à la baisse (-0,3% pour la même période).

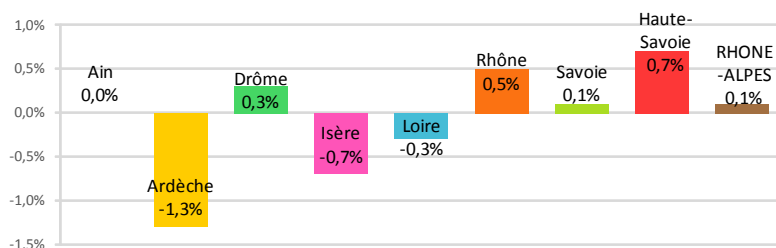
Ce relatif maintien régional, ne traduit cependant pas les disparités départementales : le Rhône et la Haute-Savoie ont encore vu leurs effectifs salariés légèrement s'accroître alors que l'Isère et surtout l'Ardèche en perdent (cf graphique 2).

Graphique 1 : Évolution comparée des effectifs salariés privés en Rhône-Alpes et en France métropolitaine depuis 2001 (base 100 : 4ème trimestre 2001)



Source : INSEE, Estimations trimestrielles de l'emploi en fin de trimestre, données CVS.

Graphique 2 : Évolutions annuelles de l'emploi salarié privé (de fin 3ème trimestre 2011 à fin troisième trimestre 2012)



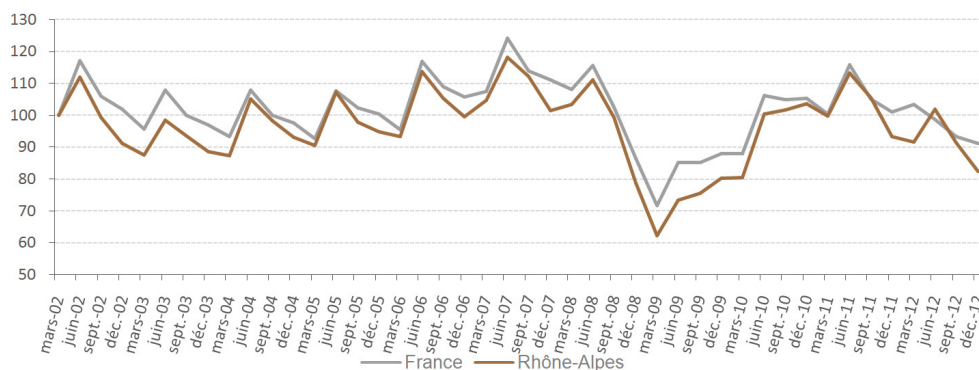
Source : ACCOSS-URSSAF, Estimations en données CVS.

Champ : les salariés de toutes les entreprises du secteur concurrentiel, hors administrations publiques, éducation et santé non marchandes, emploi par les ménages de salariés à domicile.

Le nombre moyen de missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois en Rhône-Alpes représentent 11,3% du volume national. Cet effectif connaît depuis juin 2011 des bas (janvier 2012) et des hauts (juillet 2012) très accusés (cf. graphique 3), alors que pendant ce même temps ce nombre de missions d'intérim au niveau national décroît régulièrement. Au final, en un an (décembre 2011 à décembre 2012), la baisse a été de 11,7% en Rhône-Alpes et de 9,7% en France.

L'intérim : Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Graphique 3 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Rhône-Alpes et en France (base 100 : mars 2002)



Source : Pôle-emploi, indicateur fin de mois, correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois.

Les établissements

Les 489 017 établissements privés de la région Rhône-Alpes sont davantage tournés vers l'industrie et la construction qu'en France (respectivement 7,6% contre 5,7% et 11,8% contre 9,6%).

Les 10 577 établissements assujettis appartiennent, quant eux, à 28,2% au secteur de l'industrie et à 10,6% à celui de la construction.

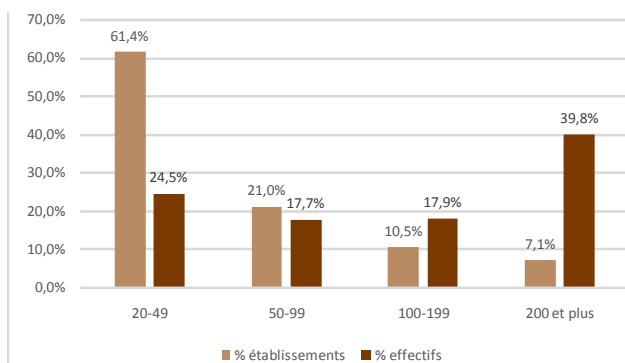
Tableau 2 : Les établissements assujettis en 2010 par secteur d'activité dans la région Rhône-Alpes

	Nb étab	%	Evol 2009-2010
Industrie	2 983	28,2%	2,0%
Construction	1 119	10,6%	6,6%
Tertiaire	6 438	60,9%	7,1%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La majorité de l'activité économique se joue, tant en Rhône-Alpes qu'en France, dans des établissements de petite taille (inférieure à 20 salariés) qui en Rhône-Alpes regroupent un tiers de l'effectif salarié.

Graphique 5 : Les établissements assujettis en 2010 par taille, dans la région Rhône-Alpes



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Les salariés

L'effectif salarié total de Rhône-Alpes s'élève à 1 864,6 milliers de personnes, au 3ème trimestre 2012 (données ACOSS).

Depuis la mi-2009, l'évolution de la répartition des effectifs salariés entre les trois grands secteurs d'activité fait apparaître une perte de vitesse de l'industrie, lente mais régulière notamment depuis début 2011, un relatif maintien de la construction après un léger ressaut début 2012, et une hausse du tertiaire marchand qui cependant s'éteint dans le deuxième semestre 2012.

Tableau 3 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la région Rhône-Alpes au 3ème trimestre 2012

	%	Eff. (milliers)	Evol. 1 an
Industrie	22,0%	410,2	-0,6%
Construction	8,5%	158,7	-0,4%
Commerce	16,4%	306,4	0,9%
Services (hors intérim et H.C.R.)	43,8%	815,9	0,9%

Source : ACOSS_URSSAF Rhône-Alpes, données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

*HCR : Hôtels, Cafés, Restaurants

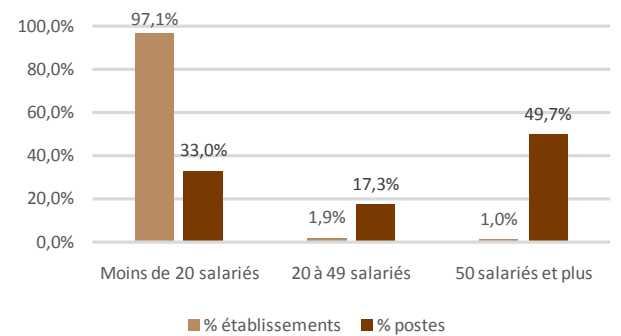
Tableau 1 : Les établissements privés par secteur d'activité dans la région Rhône-Alpes

	Nb Etab	%
Agriculture	51 739	10,6%
Industrie	36 998	7,6%
Construction	57 520	11,8%
Commerces et Services	342 760	70,1%
dont Commerces	96 362	19,7%
Total	489 017	100,0%

Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés (depuis 3 ans ou plus dans le privé) est assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de son effectif salarié (effectif en équivalent temps plein au 31 décembre dans le privé et effectif total rémunéré au 1er janvier dans le privé)

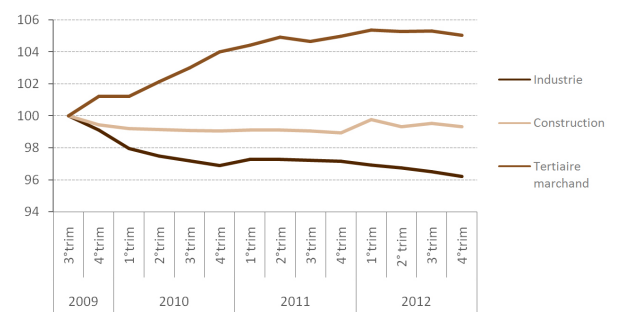
Graphique 4 : Les établissements du secteur privé par taille dans la région Rhône-Alpes au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Les établissements assujettis qui, par définition, sont de taille supérieure ou égale à 20 salariés sont à 61,4% de taille inférieure à 50 salariés. Les établissements de cette taille (20 à 49 salariés) regroupent un quart (24,5%) des effectifs salariés.

Graphique 6 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Rhône-Alpes (base 100 au 3ème trimestre 2009)



Source : INSEE, estimations d'emploi.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Les effectifs salariés rhônalpins se retrouvent pour 22% d'entre eux dans l'industrie et 43,8% dans les activités de services.

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail). Dans les tableaux suivants, le terme «travailleur handicapé» renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont moins nombreux dans la construction et se reportent donc sur l'industrie (36,3%) et le tertiaire (57,2%), dans des proportions équivalentes à celles observées au niveau national (respectivement 35% et 56%).

Ce sont les établissements de 200 salariés et plus qui regroupent le plus de bénéficiaires (38,8%) ainsi que ceux de 20 à 49 salariés (23,8%).

Tableau 5 : Les bénéficiaires selon la taille des établissements, parmi les établissements assujettis, dans la région Rhône-Alpes

Taille	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009
20-49	8 214	23,8%	13,2%
50-99	6 272	18,1%	5,9%
100-199	6 668	19,3%	11,8%
200 et plus	13 403	38,8%	9,5%
Total	34 557	100%	10,1%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

L'ensemble des travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation en Rhône-Alpes se montre être assez masculin (62,2%) et assez âgé (39,5% ont plus de 50 ans), mais moins que dans l'ensemble des établissements assujettis (hors accord) de France (64% d'hommes et 44% de plus de 50 ans). Ils possèdent, dans deux tiers des cas, une reconnaissance RQTH (66,0% ; 69% au niveau national), et sont majoritairement employés dans le tertiaire (57,2%). Dans 88,4% des cas, ils sont employés en CDI (90% en France en 2009) et dans un peu plus du quart des cas ils sont à temps partiel (26,8% ; 23% en France en 2009). Enfin, 81,5% des bénéficiaires sont établis dans leur emploi depuis plus de un an (89% en France en 2009).

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi à atteindre s'élève à 5,4% sur l'ensemble des obligations des établissements rhônalpins en 2010. L'emploi direct de travailleurs dans ces établissements a abouti cette année-là à un taux d'emploi (en E.T.P.) de 3,0%, soit une hausse de +0,1 point en un an. Cela représente parallèlement une hausse des unités bénéficiaires liées à l'emploi direct de 8,4%.

En France, sur l'ensemble des établissements hors accord relatif à l'obligation d'emploi, le taux d'emploi (en ETP, DARES) observé en 2009 était de 2,6% selon les données révisées ; pour Rhône-Alpes, en 2010, pour ces mêmes établissements sans accord, la mesure est de 3,0%. Seules les régions de PACA et d'Île de France, outre les DOM, ont des taux moindres (respectivement 2,8%, 1,7% et 0,7% ; données DARES).

Taux d'emploi à atteindre : Rapport du nombre de bénéficiaires ayant dû être employés à l'effectif d'assujettissement. Il est, par le jeu des arrondis dans le calcul du nombre de personnes devant être employées, inférieur à 6%.

Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés rapporté à l'effectif d'assujettissement (en ETP).

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 4 : Les bénéficiaires employés selon le secteur d'activité des établissements assujettis du privé dans la région Rhône-Alpes en 2010

	Nombre bénéficiaires	%	Evol./2009	France -2009-
Industrie	12 533	36,3%	8,0%	35%
Construction	2 195	6,4%	17,0%	8%
Tertiaire	19 770	57,2%	15,9%	56%
Total (y.c. Agr.)	34 557	100%	10,1%	

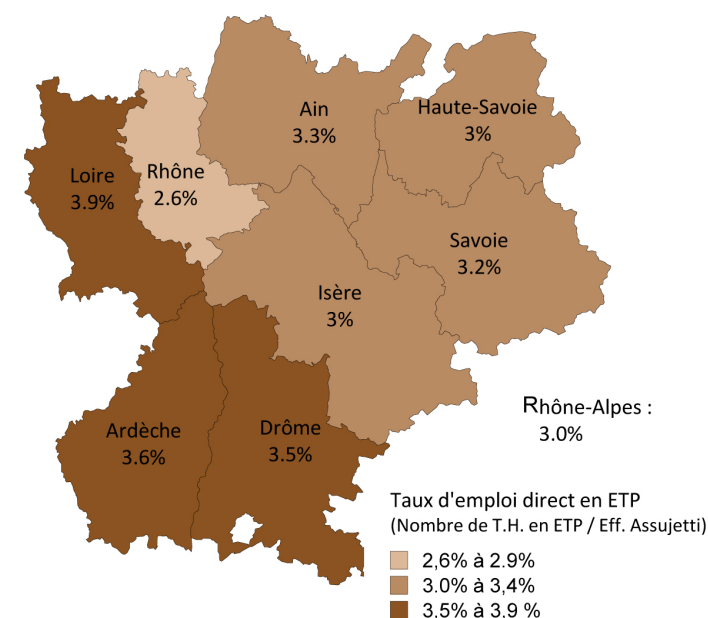
Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012 ; DARES données DOETH 2009 révisées

Tableau 6 : Les caractéristiques des bénéficiaires employés dans les établissements privés assujettis de la Savoie

		Evol./2009	
Nombre de bénéficiaires employés	34 557	10,1%	
Sexe	Hommes	62,2%	8,1%
	Femmes	37,8%	12,9%
Age	Moins de 25 ans	2,5%	11,9%
	25 à 50 ans	58,0%	7,8%
	Plus de 50 ans	39,5%	12,9%
Reconnaissance retenue	RQTH	66,0%	12,3%
	Rente accident du travail Autres (AAH, carte et pension invalidité, mutilé de guerre et pompier volontaire)	18,0%	4,0%
Nature du contrat	CDI	88,4%	8,1%
	CDD et intérim	11,6%	26,3%
Durée du temps de travail	Temps plein	73,2%	9,2%
	Temps partiel	26,8%	11,9%
Ancienneté dans l'établissement	Moins d'un an	11,9%	23,5%
	Un an	6,6%	-5,2%
	Plus d'un an	81,5%	9,5%
Bénéficiaires ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap (y compris RQTH C)		0,7%	-11,6%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

Cartographie 1 : Les taux d'emploi direct en ETP (Équivalent Temps Plein) départementaux de Rhône-Alpes en 2010



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction au 27/11/2012

La réponse des établissements privés à l'obligation d'emploi

Sur l'ensemble des établissements rhônalpins assujettis à l'obligation d'emploi 11,0% sont signataires d'un accord spécifique pour répondre à leur obligation.

Parmi les 89% n'ayant pas passé d'accord, 22,1% répondent à leur obligation sans utiliser la voie de l'emploi direct mais en faisant uniquement appel à la sous-traitance et/ou en au versement d'une contribution de compensation (22% également au niveau national). Cependant, 32,5% soit un tiers de l'ensemble des établissements assujettis sans accord, remplit complètement son obligation par l'emploi direct de travailleurs handicapés au sein de l'établissement (contre 29% en France).

Tableau 7 : La réponse à l'obligation d'emploi des établissements privés assujettis sans accord spécifique, dans la région Rhône-Alpes

	%	Evol./2009
Emploi direct de travailleurs handicapés	77,9%	5,4%
Emploi de travailleurs handicapés seulement	32,5%	8,6%
Emploi de travailleurs handicapés + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	14,2%	12,5%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution	15,1%	-7,9%
Emploi de travailleurs handicapés + contribution + sous-traitance et/ou accueil stagiaires	16,1%	7,3%
Aucun emploi direct de travailleur handicapé	22,1%	-3,8%
Contribution + sous-traitance et/ou accueil de stagiaires	15,3%	2,6%
Contribution financière seulement (EQZ)	6,9%	-15,6%
	100,0%	3,2%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, données DOETH 2010, extraction 27/11/2012

* EQZ : Établissement à Quota Zéro

● L'emploi salarié public

Les établissements publics

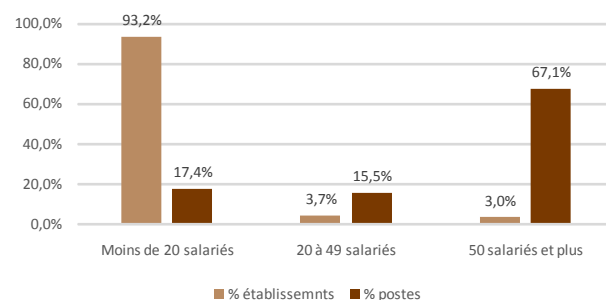
La fonction publique concentre beaucoup (93,2%) de petits établissements de moins de 20 salariés mais les établissements de plus de 50 salariés, bien que moins nombreux (3%), sont de très grosses structures regroupant plus des deux tiers des salariés (67,1%).

Tableau 8 : Les établissements publics assujettis, par taille dans la région Rhône-Alpes

Taille	Nombre établissements	%
20 à 49 salariés	377	36,1%
50 salariés et plus	667	63,9%
Total	1 044	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

Graphique 7 : Les établissements du secteur public selon leur taille dans la région Rhône-Alpes au 01/01/2011



Source : INSEE-CLAP au 01/01/2011

Les établissements assujettis, donc d'une taille supérieure à 20 salariés, sont, pour ceux identifiés*, en très grande part (63,9%) de taille supérieure à 50 salariés.

*Établissements identifiés : ceux recensés par le FIPHFP et ceux (services déconcentrés) ayant répondu à l'enquête de l'observatoire du CRDI.

La répartition des effectifs salariés de la fonction publique rhônalpine entre les trois grandes fonctions publiques est plutôt équilibrée, légèrement au profit de la fonction d'État (39,1%).

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont quant à eux majoritairement employés (53,9%) dans la fonction territoriale et très peu dans la fonction d'État.

Tableau 9 : Les effectifs physiques selon la fonction publique au 31 décembre 2010 dans la région Rhône-Alpes

Type de Fonction Publique (FP)	Nombre agents	%
FP d'Etat	171 617	39,1%
FP Territoriale	162 955	37,1%
FP Hospitalière	104 597	23,8%
Total	439 169	100,0%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger). FPE : y compris EPA nationaux. Les militaires ne sont pas ventilés par département. FPT : y compris EPA locaux. Y compris assistantes maternelles. FPH : y compris médecins et non-titulaires sur crédits de remplacement.

Tableau 10 : Les bénéficiaires par type de fonction publique, dans la région Rhône-Alpes

Fonction	Nb bénéficiaires	%
FP d'Etat	1 230	10,3%
FP Territoriale	6 426	53,9%
FP Hospitalière	4 277	35,8%
Total	11 933	100,0%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI, données déclaration pour 2010

La moitié (51,6%) des établissements assujettis (identifiés et ayant répondu*) ont recours à la sous-traitance. Il s'agit dans plus de deux tiers des cas d'établissements relevant de la fonction publique territoriale (69,3%). La proportion d'établissements publics n'employant aucun travailleur handicapé se situe à 16,7% en Rhône-Alpes.

Le taux d'emploi direct résultant est de 4,8% sur l'ensemble de la fonction publique de Rhône-Alpes. Le taux d'emploi légal résultant de l'ensemble des mises en œuvre pour répondre à l'obligation d'emploi (dépenses de divers types : contrats de sous-traitance, aides pour l'insertion ou le maintien, amélioration de postes) s'élève à 5%. En France, les valeurs observées respectives sont de 3,9% et 4,2%.

Taux d'emploi direct : Rapport du nombre de bénéficiaires à l'effectif total rémunéré (ETR)

Taux d'emploi légal : Rapport de la somme du nombre de bénéficiaires et des équivalents bénéficiaires (ou « unités déductibles ») à l'effectif total rémunéré.

Attention : les modalités de calcul de l'obligation d'emploi diffèrent entre la fonction publique et le secteur privé proscrivant de ce fait toute comparaison.

Tableau 11 : Le recours à la sous-traitance pour les établissements de la fonction publique de la région Rhône-Alpes

Fonction	Nb établissements	%
FP d'Etat	52	9,8%
FP Territoriale	368	69,3%
FP Hospitalière	111	20,9%
Total	531	100%

Source : FIPHFP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

Les bénéficiaires

Les hommes constituent près des trois quarts (73,0%) des effectifs des bénéficiaires des établissements* de la fonction publique. Ces bénéficiaires sont par ailleurs très nombreux à être âgés de plus de 40 ans et même 13% à avoir 56 ans ou plus (22% en France).

Tableau 12 : Sexe et âge des bénéficiaires du secteur public dans la région Rhône-Alpes

Sexe	%	Classe d'âge	%
Hommes	73,0%	Jusqu'à 25 ans	0,2%
		26 à 40 ans	20,3%
Femmes	27,0%	41 à 55 ans	66,4%
		56 ans et plus	13,0%
		100%	100,0%

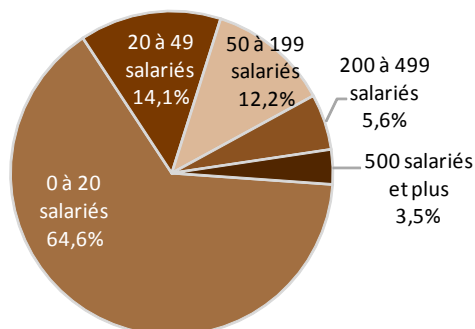
Source : FIPHFP + Enquête CRDI (établissements renseignés), données déclaration pour 2010

● L'offre d'emploi

Au total, sur l'année 2012, 348 376 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi en Rhône-Alpes, soit 7,6% de moins que l'année précédente.

Près des deux tiers de ces offres émanaient d'établissements de taille inférieure à 20 salariés. Le nombre d'offres décroît avec la taille.

Graphique 8 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la région Rhône-Alpes durant l'année 2012



Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

Tableau 13 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi dans la région Rhône-Alpes durant l'année 2012

	Nombre offres	%	Evol. 1 an
Emploi durable	151 013	43,3%	-8,3%
Emploi temporaire	154 691	44,4%	-5,0%
Emploi occasionnel	36 470	10,5%	-16,8%
Total	348 376	100,0%	-7,6%

Source : Pôle emploi - OEE SIAD, année 2012

L'enquête Besoin Main d'Œuvre montrent que les projets de recrutement pour 2013 seraient au nombre de 191 625, et proviennent de 20,2% des établissements (18,0% en France). La part des emplois saisonniers dans ces projets de recrutement s'élève à 41,2% (35,8% au niveau national). L'hôtellerie-restauration demeure le premier secteur recruteur avec 16% de l'ensemble des besoins en main d'œuvre de la région, avant les services scientifiques et techniques (11%) et le secteur sanitaire et social (11%).

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre de Pôle emploi mesure les intentions de recrutements des employeurs pour l'année à venir. Pour cette enquête, 166 757 établissements ont été interrogés.

Définitions : Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois. Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois. Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

Le chômage

Avis de non-publication :

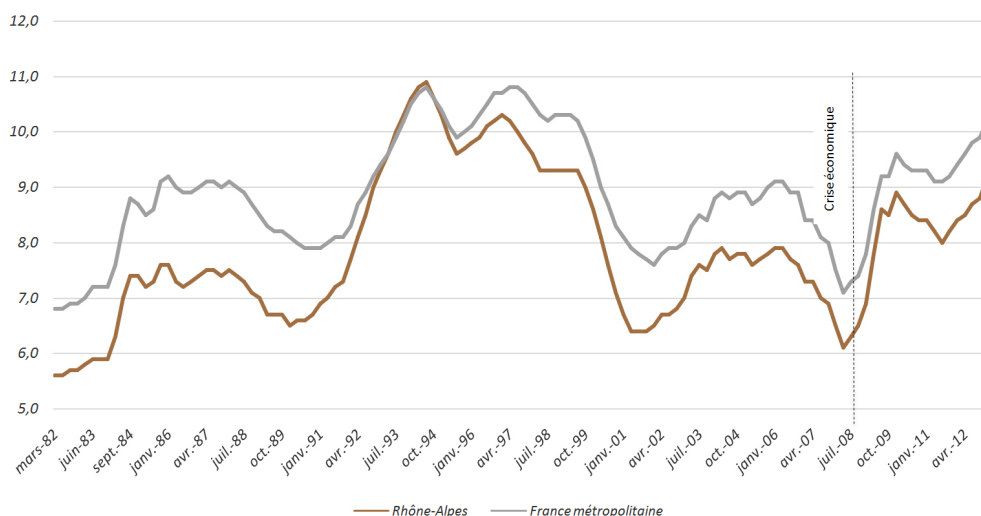
Les données concernant la demande d'emploi de travailleurs handicapés (DETH) ne sont pas fiables à ce jour, donc non diffusables. Un travail d'expertise par la DARES en lien avec la Direction Générale de Pôle emploi est en cours.

Selon les résultats obtenus, il nous sera possible ou non de les diffuser ultérieurement.

● L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Depuis deux ans, le taux de chômage rhônalpin se situe un point en deçà de celui national, atteignant au quatrième trimestre 2012 la valeur de 9,2%, ce qui représente une hausse de +0,8 point en un an.

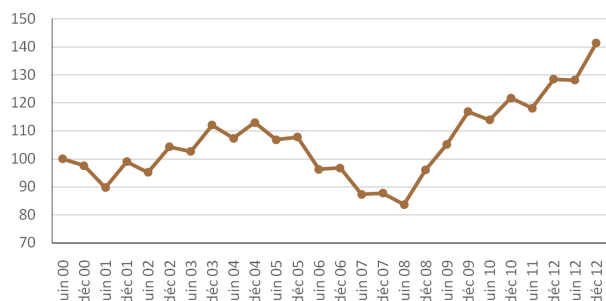
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du taux de chômage en Rhône-Alpes et France depuis mars 1982



Source : Insee - Taux de chômage localisés trimestriels (en moyenne trimestrielle - données CVS)
Estimations provisoires au 4e trimestre 2012

Au 31 décembre 2012 les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi étaient plus de 490 milliers soit 8,3% de plus qu'un an auparavant. 88% d'entre eux sont tenus de faire des actes positifs de recherche (catégories A, B ou C).

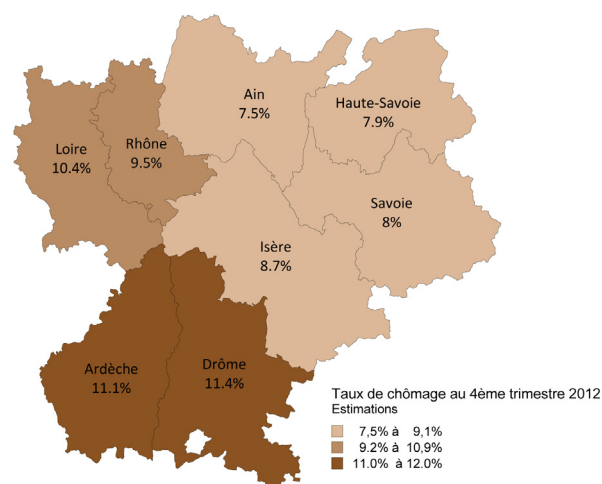
Graphique 10 : Évolutions trimestrielles de la demande d'emploi dans la région Rhône-Alpes (catégories A,B et C) (base 100 juin 2000)



Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM
Précaution de lecture : Les tendances observées sur ce graphique ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions semestre par semestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012

Cartographie 2 : Les taux de chômage localisés départementaux au 4ème trimestre 2012 en Rhône-Alpes



Source : INSEE, Taux de chômage localisés, Estimations provisoires

Tableau 14 : Les demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la région Rhône-Alpes au 31 décembre 2012

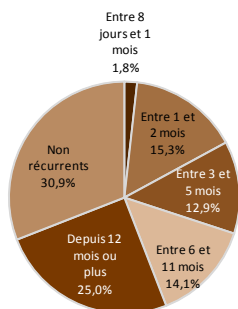
	Effectif	%	Evol. 1 an
Catégorie A	290 707	59,3%	11,3%
Catégorie B	60 384	12,3%	11,6%
Catégorie C	80 212	16,4%	4,3%
Catégorie D	22 734	4,6%	5,5%
Catégorie E	36 105	7,4%	-7,4%
Total	490 142	100%	8,3%

● Les entrées et les sorties du chômage

Le nombre d'entrées au chômage durant le deuxième semestre 2012 a peu reculé (-1,1%) par rapport au même semestre de l'année précédente. Le principal motif d'inscription à Pôle emploi est la fin de contrat (31,9%) et sinon, le licenciement notamment à caractère autre qu'économique (7,7%).

Dans seulement 30,9% des cas cette inscription est non récurrente, donc concerne des personnes qui n'ont jamais été inscrites à Pôle emploi auparavant et dans un quart des cas (25%) fait suite à une précédente inscription ayant eu lieu il y a plus de 12 mois.

Graphique 11: Récurrence du chômage - Les entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans la région Rhône-Alpes au deuxième semestre 2012



Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

Tableau 16 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la région Rhône-Alpes au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Reprise d'emploi	68 393	24,8%	-8,2%
Entrée en stage	19 704	7,1%	16,0%
Total arrêts de recherche	21 784	7,9%	-6,0%
<i>Arrêt maladie</i>	13 459	4,9%	3,2%
<i>Autres arrêts</i>	8 310	3,0%	-5,6%
Changement d'agence	9 562	3,5%	4,1%
Absence au contrôle	118 696	43,0%	2,3%
Radiation	19 686	7,1%	-1,1%
Autres cas	18 333	6,6%	-21,6%
Total	276 158	100%	-2,5%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

● Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Parmi les chômeurs, la part de ceux inscrits depuis plus de deux ans ne cesse de croître (17,4% en un an, contre 10% pour l'ensemble des demandeurs). Les jeunes de moins de 25 ans et ceux âgés de plus de 50 ans prennent au fil du temps plus de poids dans l'ensemble des demandeurs (19,2% pour les plus de 50 ans, soit une hausse de près de 30% en un an).

Précision : sont entendus par **demandeurs d'emploi non qualifiés**, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manoeuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les **postes dits qualifiés** correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien ou de cadre.

Tableau 15 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la région Rhône-Alpes au deuxième semestre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Total licenciements	31 894	10,0%	-0,3%
<i>Licenciements économiques</i>	7 580	2,4%	4,2%
<i>Autres licenciements</i>	24 314	7,7%	-1,6%
Rupture conventionnelle de contrat	16 786	5,3%	4,1%
Démission	9 511	3,0%	-8,6%
Fin de contrat	101 251	31,9%	-0,7%
Fin de mission d'intérim	24 103	7,6%	-8,6%
Première entrée	16 214	5,1%	4,6%
Reprise d'activité	21 413	6,7%	5,8%
Autres	96 280	30,3%	-2,3%
Total	317 452	100%	-1,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi

*Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Les sorties des registres de Pôle emploi ont reculé de 2,5% entre les deux deuxième semestres 2011 et 2012 : le contexte est peu favorable à la reprise d'emploi (baisse de -8,2%) ; par contre les entrées en stage ont progressé de 16%.

Tableau 17 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la région Rhône-Alpes au 31 décembre 2012

	Effectif	%	Evol. 1 an
Homme	212 207	49,2%	10,6%
Femme	219 096	50,8%	9,4%
Moins de 25 ans	78 376	16,0%	23,5%
De 25 à 49 ans	317 585	64,8%	24,1%
50 ans et plus	94 343	19,2%	29,6%
Non qualifié	126 934	29,4%	8,1%
Qualifié	304 152	70,6%	11,1%
Sans diplôme, certif. d'études	71 257	16,5%	8,3%
CAP, BEP	163 338	37,9%	9,0%
Bac et plus	196 646	45,6%	11,6%
Moins de 6 mois de chômage	191 738	44,5%	5,2%
6 mois à moins de 12 mois	81 486	18,9%	12,0%
1 an à moins de 2 ans	85 436	19,8%	13,6%
2 ans et plus	72 643	16,8%	17,4%
Total	431 303	100%	10,0%

Source : Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM Persée au 31/12/2012
Champ : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

En 2012, les huit Cap emploi départementaux de la région ont accompagné 9366 personnes, volume équivalent (-0,8%) à celui de l'année 2011. La Savoie, l'Ain et l'Ardèche ont accompagné moins de personnes que les autres départements de la région.

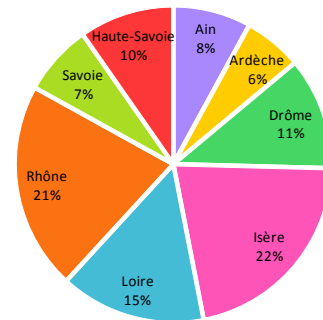
A l'issue de cette prise en charge, 4 796 personnes ont pu être insérées et 6 508 placements (contrats) ont pu être réalisés, dont 22% en CDI et 39% en CDD de plus de 6 mois.

Tableau 18 : Principales caractéristiques des personnes accompagnées par le réseau Cap emploi en 2012 dans la région Rhône-Alpes

	Effectif	%	Evol.1 an
Homme	5 070	54,1%	-2,4%
Femme	4 296	45,9%	1,1%
Moins de 25 ans	589	6,3%	-7,1%
De 25 à 49 ans	5 716	61,0%	-2,0%
50 ans et plus	3 060	32,7%	2,3%
Sans diplôme, certif. d'études	2 551	26,5%	-0,5%
CAP, BEP	4 509	46,9%	1,0%
Bac et plus	2 560	26,6%	13,2%
En emploi	192	2,0%	-38,9%
Inscrite à Pôle emploi depuis:			
moins de 6 mois	5 143	59,7%	8,8%
6 mois à moins de 12 mois	1 353	15,7%	1,4%
1 an à moins de 2 ans	1 007	11,7%	-9,4%
2 ans et plus	1 117	13,0%	-13,0%
Total	9 366	100%	-0,8%

Source : Cap emploi de Savoie, Bilans d'activité 2012.

Graphique 12 : Répartition départementale des personnes accompagnées par le réseau Cap Emploi en 2012

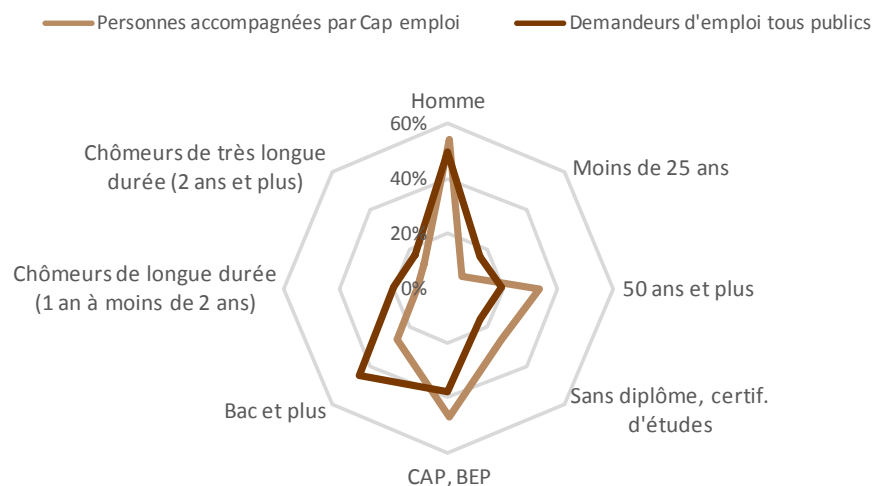


Source : Rapports d'activité des Cap emploi de la région Rhône-Alpes, Bilans d'activités 2012

La parité hommes-femmes est déséquilibrée parmi les personnes accompagnées par le réseau Cap emploi. Le fait que le handicap soit le plus souvent acquis, notamment en lien avec des professions physiquement plus éprouvantes, se répercute chez les hommes (54,1% du public Cap emploi), mais aussi chez les plus âgés (32,7% de plus de 50 ans).

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention avec Pôle emploi et afin de faciliter l'insertion des personnes, l'accompagnement se fait au plus tôt par Cap emploi, ce qui explique la forte proportion de personnes inscrites à Pôle emploi depuis moins de 6 mois.

Graphique 13 : Comparaison des caractéristiques entre le public accompagné par Cap emploi et les demandeurs d'emploi tous publics dans la région Rhône-Alpes



Sources : Rapports d'activité des Cap emploi de région Rhône-Alpes, Bilans d'activité 2012.
Pôle Emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes, DEFM au 31/12/2012.
Champs : catégories A, B et C de la demande d'emploi.

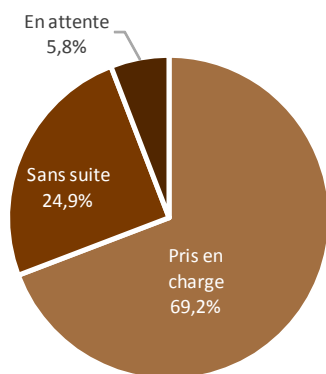
Le dispositif de maintien dans l'emploi

● Les signalements enregistrés en 2012 par les coordinations départementales

Les coordinations départementales ont enregistré 8 626 signalements sur l'année 2012, avec une part plus forte dans le Rhône et dans l'Isère. L'évolution par rapport à 2011 de l'effectif global des signalements est de +0,6%.

Ces signalements n'ont pas eu de suite au sein du dispositif dans un quart des cas (24,9%) (signalements ne relevant pas du dispositif : fonction publique, procédure de licenciement engagée, état médical non stabilisé...). L'évolution par rapport à 2011 de l'effectif global des signalements est de +0,6%.

Graphique 15 : Les suites données aux signalements enregistrés par les coordinations départementales de la région Rhône-Alpes

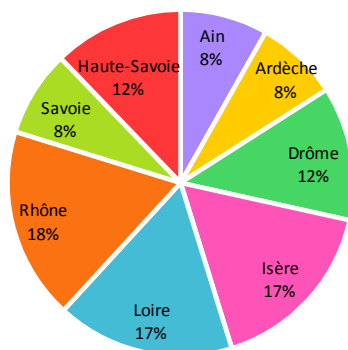


Source : Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

● Les cas traités et clos en 2012

En Rhône-Alpes, ce sont 6 047 cas qui ont été traités et clos sur l'année 2012. Plus de la moitié (55,8%) ont abouti sur un maintien. Parmi, les 1 342 licenciements pour inaptitude prononcés, dans 95% des cas du fait de l'absence de postes disponibles, 89% ont bénéficié d'un reclassement externe relayé.

Graphique 17 : Répartition départementale des maintiens réalisés

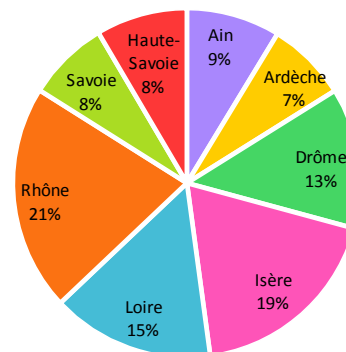


Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012

● Les caractéristiques des salariés et des employeurs parmi les dossiers ouverts en 2012

Nombre de dossiers ouverts : 6 235	
Les personnes	Les employeurs
46% de femmes	35% d'employeurs de moins de 20 salariés
45% de personnes âgées de 44 à 55 ans	29% d'employeurs de plus de 100 salariés
50% ayant déjà une reconnaissance CDA	55% d'employeurs du secteur tertiaire
57% ayant une maladie autre que professionnelle	
72% ayant un handicap moteur (principalement)	
56% ayant le niveau CAP, BEP	

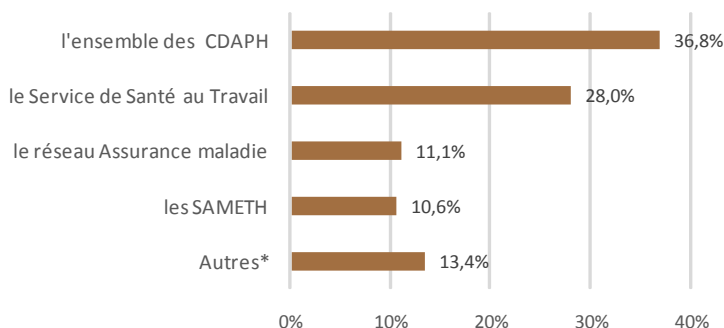
Graphique 14 : Répartition départementale du nombre de signalements enregistrés par les coordinations



Source : Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012

Sur l'ensemble du territoire régional, les CDAPH sont le plus souvent (36,8%) à l'origine des signalements. Le Service de Santé au Travail, enregistre également une part importante de signalements sur le territoire rhônalpin (28%).

Graphique 16 : Les origines des signalements dans la région Rhône-Alpes



Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

*MSA, Réseau Patronal, Cap emploi, Syndicats des salariés, Inspecteurs du travail, autres médecins, CHSCT, employeurs, salariés concernés, services sociaux hors CARSAT, association de personnes handicapées, indépendants et libéraux.

Tableau 19 : Les cas traités et clos, dans la région Rhône-Alpes

	Nombre	%	Evol. 1 an
Nombre de cas traités et clos	6 047	100%	9,0%
dont maintiens réalisés	3 372	55,8%	1,8%
dont licenciements pour inaptitude	1 342	22,2%	28,3%
dont autres motifs de rupture de contrats *	195	3,2%	0,0%
dont autres motifs **	1 138	18,8%	14,7%

Source: Comité de Pilotage Régional du maintien dans l'emploi - Activité du dispositif de maintien dans l'emploi - année 2012.

* Licenciements pour motif économique, rupture conventionnelle, faute, ...
** retour en soins, entrée en formation longue ou abandon par le salarié du processus de maintien.

Cette publication « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle a été élaborée par l'équipe de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Réalisation : Brigitte CAYLA, chargée d'études statistiques.

Coordination : Claire PUTOUD, responsable de l'Observatoire.

Date de mise en ligne : juillet 2013.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'informations...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n° 20, janvier 2013 - « Toujours pas d'élan ». Synthèse conjoncturelle du troisième trimestre 2012.

Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2012

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de Rhône-Alpes, édition 2012-2013, sur www.rhone-alpes.cci.fr

Région Rhône-Alpes

Page économie-territoire sur www.rhonealpes.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI - Déclarations

Nous vous invitons également à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique « Publications périodiques » de l'Observatoire ; vous y trouverez :

- Le « Tableau de bord 2013 – Statistiques et indicateurs du handicap et de l'insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Le « Rapport annuel 2012 – Handicap et insertion professionnelle en Rhône-Alpes »
- Les fiches synthétiques « Portraits territoriaux » à l'échelon de la région, des 8 départements et des 27 ZTEF :
 - Sur la réponse à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - Sur la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DETH) et du tout public.
- Les « chiffres clés » Rhône-Alpes et départementaux
- Nos études thématiques

www.handiplace.org



CRDI - Centre Ressources Directh Idee
35, rue Georges Bonnet
26000 Valence
Tél. : 04 75 56 80 90



Email : observatoire@handiplace.org